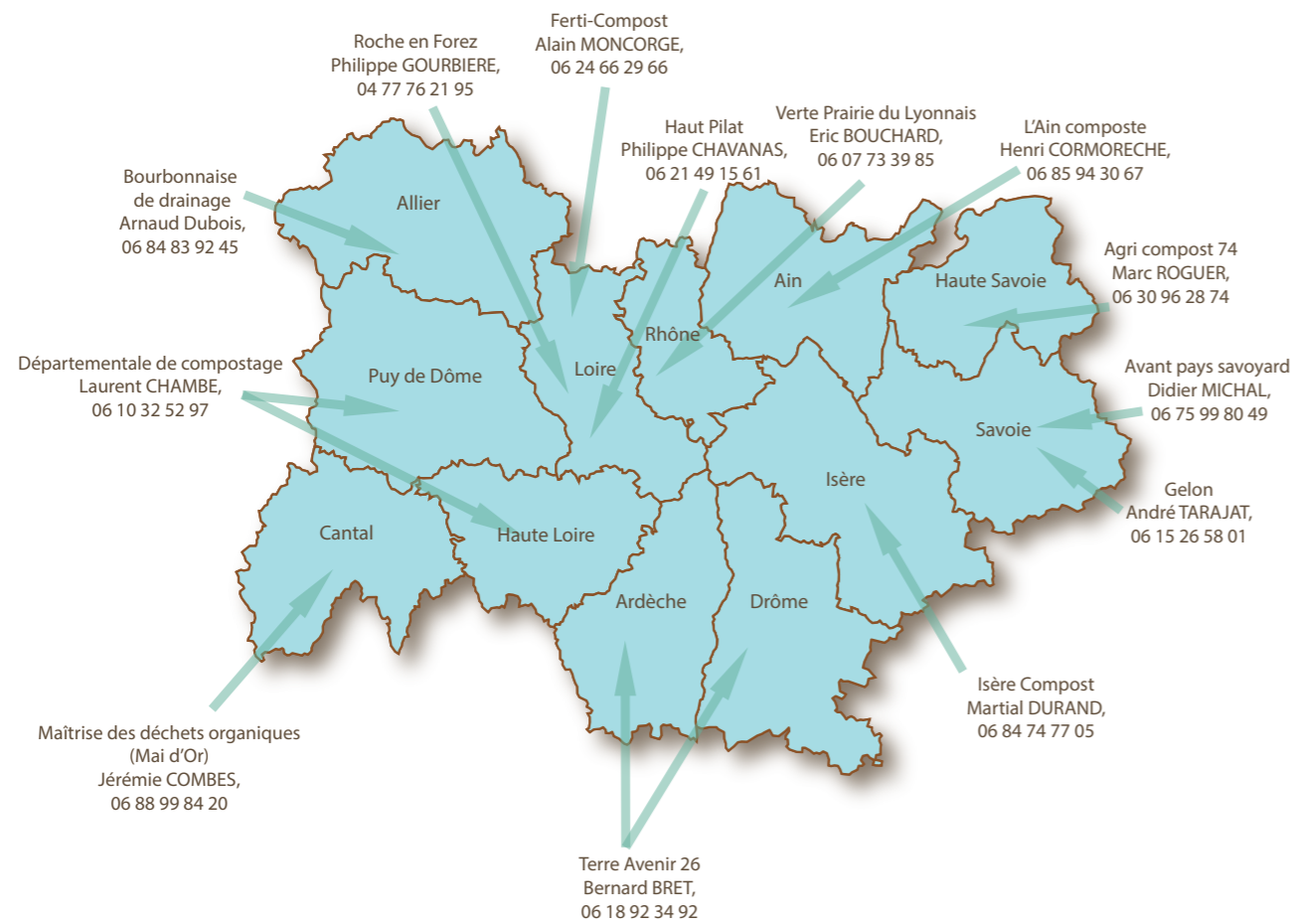
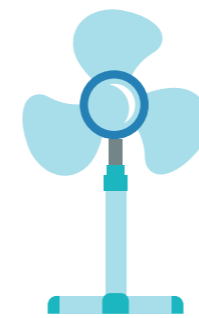


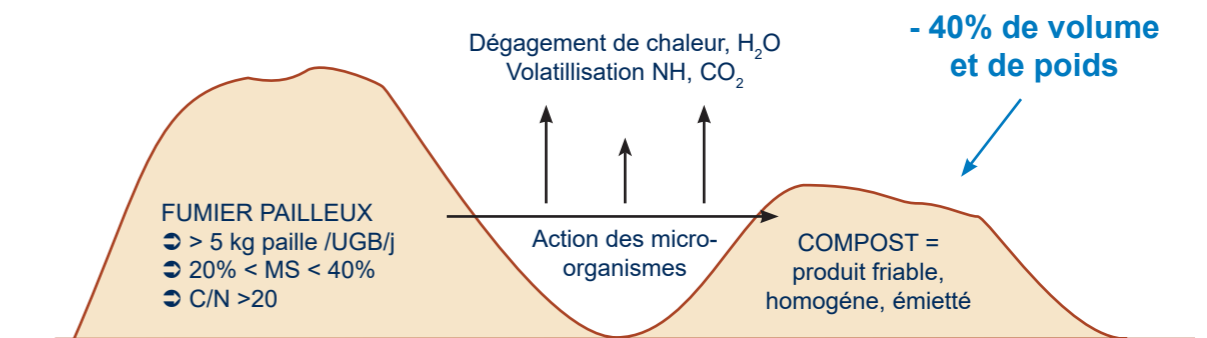
Vos contacts en Auvergne-Rhône-Alpes



Le compost, qu'est ce que c'est ?



2 aérations mécaniques



Le compostage consiste à aérer à deux reprises au moins la matière organique pour en accélérer la décomposition. Le produit ainsi obtenu grâce à l'action de microorganismes est stable : c'est le **compost**.

Les intérêts du compost

- Diminuer de 40 % la masse de fumier à épandre
- Désodoriser le fumier pour éviter les nuisances olfactives
- Permettre le pâturage des animaux 10 jours après épandage
- Détruire les graines d'adventices et donc éviter le salissement
- Émietter et homogénéiser pour améliorer la qualité de répartition du produit épandu
- Hygiéniser grâce à la montée en température
- Obtenir un produit plus concentré en phosphore et potasse et contenant de l'azote plus stable, minéralisant progressivement
- Gagner du temps à l'épandage (25 %) par la réduction du volume à épandre
- Optimiser ses engrais de ferme et ainsi économiser

FRCUMA AuRA

Manon BOSSA
 Agrapole
 23 rue Jean Baldassini
 69 364 LYON Cedex 7
 Tél accueil: 04 72 76 13 43
 Tél formation : 04 72 76 13 05
 www.aura.cuma.fr

Votre Fédération de proximité

Avec le soutien de la région Auvergne Rhône-Alpes

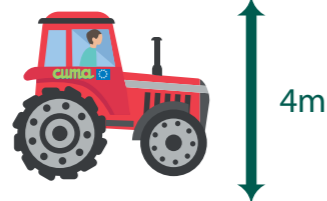


Prévoir un espace suffisant autour du tas

Exemple pour un retourneur de 4m80

Un andain bien réalisé et bien positionné c'est moins de temps de retournement

Toujours préférer un andain plus long que trop haut sinon le dessous ne sera pas composté



4m

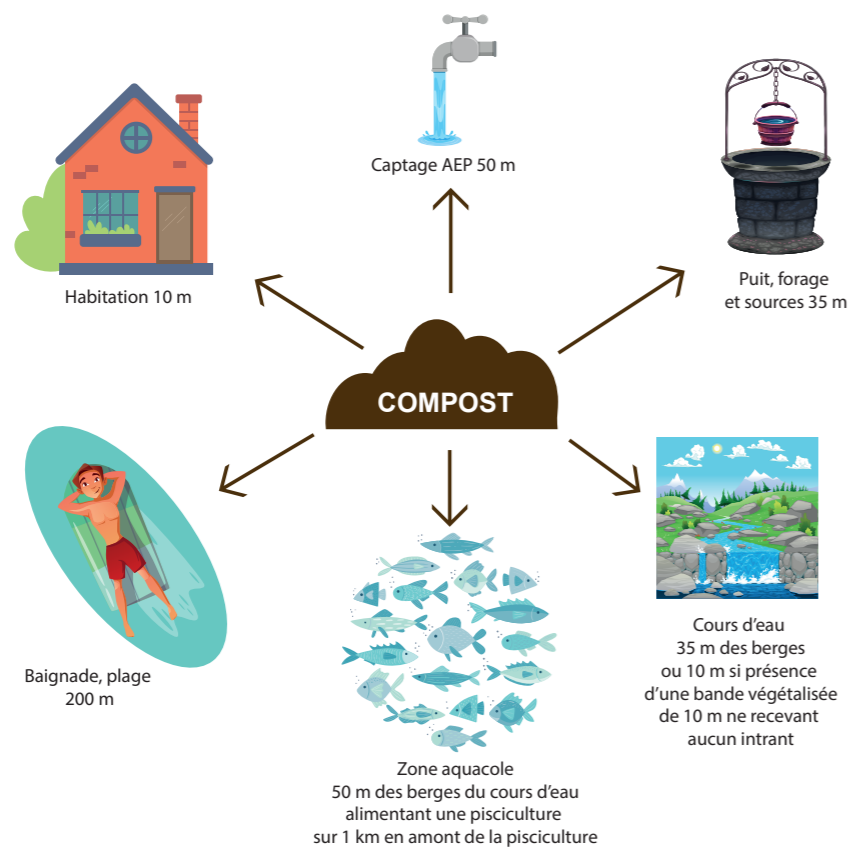
- ➔ La taille de l'andain doit être adapté au retourneur
- ➔ Choisir une parcelle saine et accessible
- ➔ Choisir une parcelle de préférence sans pente (si légère pente, l'andain doit être dans le sens de la pente)
- ➔ Prévoir un espace suffisant autour du tas

4m50

2m

Sens de la pente

Respecter les distances réglementaires



Si vous êtes hors zonage ICPE, respectez le règlement sanitaire départemental.

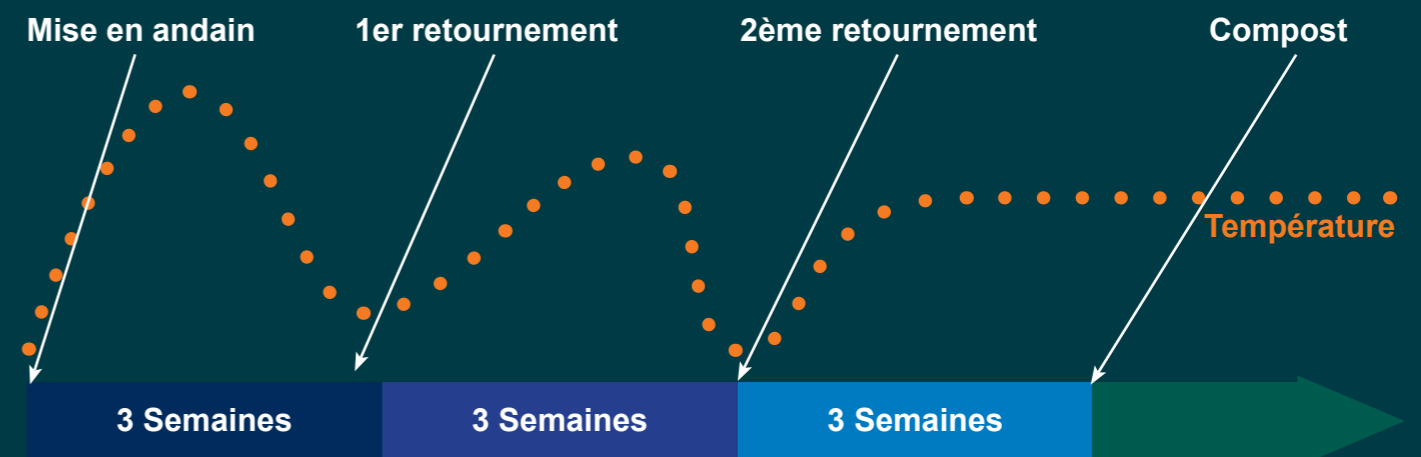
Que puis-je composter ?

Pour un compost de qualité, l'humidité et le rapport C/N sont les critères à étudier. Le fumier doit avoir un taux de matière sèche compris entre 22 et 25 % et un rapport C/N supérieur à 20. Les fumiers d'étables entravées ou d'aire de raclage ne doivent pas être compostés seuls. Le fumier de bovins doit être bien pailleux.

Tous les mélanges ne sont pas judicieux pour obtenir un bon compost

Au bout de combien de temps le compost est-il prêt ?

Les délais sont liés à l'évolution de la température. Lorsqu'un andain monte à plus de 55 °C, le retournement peut avoir lieu.



Les DEUX retournements sont OBLIGATOIRES pour obtenir du compost.
3 retournements sont conseillés pour faire du co-compost.

